

Livret d'accueil

Service d'Aide et d'Accompagnement
à Domicile (SAAD)



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté d'agglomération Arlyère s'engage à répondre au mieux aux besoins des personnes de 60 ans et plus et des personnes majeures en situation de handicap.

Le service d'Aide et D'Accompagnement à Domicile (SAAD) est porté par le Service de Maintien à Domicile, lui-même géré par le CIAS.

Les horaires d'ouverture et l'accueil téléphonique varient en fonction du secteur.

⇒ Rendez-vous à la page 6 et 7 pour plus de détails.

Secteurs Albertville / Ugine

EAS

7 rue Pasteur

73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 45 70

Mail : smad.albertville@arlysere.fr

Secteur Frontenex

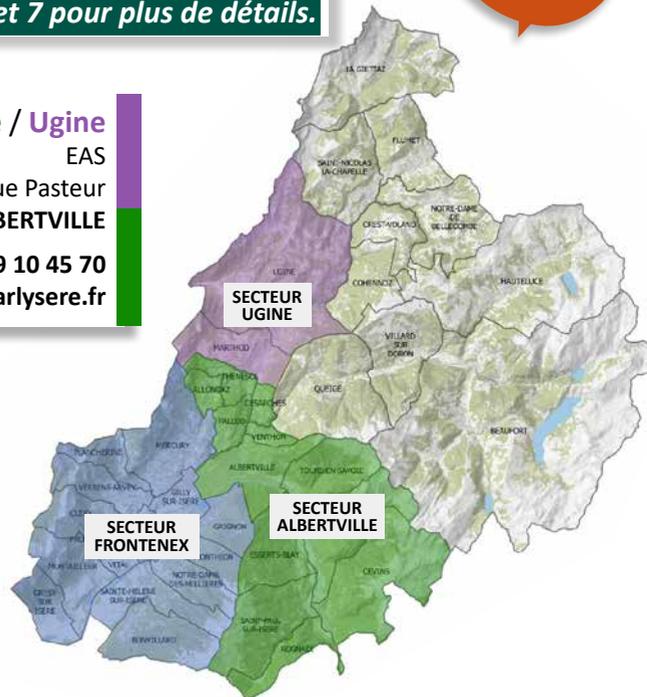
EHPAD Floréal

9 rue du Chemin Vieux

73460 FRONTENEX

Tél : 04 79 38 53 90

Mail : sad.frontenex@arlysere.fr



Le service SAAD intervient sur les communes suivantes :

Secteur Frontenex : Bonvillard, Cléry, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Mercury, Montaille, Notre Dame des Millières, Plancherine, Saint Vital, Sainte Hélène sur Isère, Thénésol, Tournon et Verrens-Arvey.

Secteur Albertville : Albertville, Allondaz, Césarches, Cevins, Esserts-Blay, La Bâthie, Pallud, Rognaix, Saint Paul sur Isère, Thénésol, Tours en Savoie et Venthon.

Secteur Ugine : Marthod et Ugine.

C'est quoi ?

Le service propose des prestations d'aide à la personne dans les actes essentiels de la vie (aide au lever, à l'hygiène courante, à l'habillage, aux commissions avec ou sans le bénéficiaire, à la préparation et la prise des repas, au ménage, à la promenade, aide aux aidants, entretien du linge, ...).

Un Devis gratuit et un Contrat (Document Individuel de Prise en Charge), sont élaborés conjointement au cours de la visite à domicile. Ils définissent les objectifs et la nature de la prise en charge ou de l'accompagnement. Ils détaillent la liste et la nature des prestations offertes ainsi que leurs coûts prévisionnels.

La fréquence et les horaires des interventions varient selon le besoin de prise en charge et selon les possibilités du service.

La présence du bénéficiaire est obligatoire pendant la durée de l'intervention.

Les prestations peuvent être interrompues à l'initiative du bénéficiaire : ou du responsable de service selon les raisons prévues dans le règlement de fonctionnement.

Le service est composé d'agents administratifs et d'aides à domicile (du sexe féminin et masculin sans distinction) dont le nombre varie en fonction de l'activité, qui ont pour mission d'accompagner à domicile les personnes âgées et/ou handicapées dans les tâches de la vie quotidienne, de contribuer au maintien de la vie sociale et relationnelle et de lutter contre l'isolement.

Modalités de la prestation

Pour qui ?

Destinées aux **personnes de 60 ans et plus et aux personnes en situation de handicap de 80 % et plus** et en incapacité d'accomplir seules les actes de la vie quotidienne.

Autorisée par le Département, **le bénéficiaire doit être domicilié sur les secteurs d'Albertville, Frontenex ou Ugine.**

Permettre le maintien au domicile le plus longtemps possible.

Prévenir ou retarder l'entrée en établissement médicalisé.

Maintenir le lien social avec l'extérieur.

Faciliter le retour au domicile après une hospitalisation.

Écouter, conseiller, aider, soulager et rassurer les familles en difficulté.

Pour quoi ?

Avec quels tarifs ?

Les tarifs sont adaptés selon la prise en charge :

- La caisse de retraite pour les personnes les plus valides ;
- Le Département pour les personnes les plus dépendantes.

Il est également possible de bénéficier des prestations sans prise en charge. Le tarif à taux plein est alors appliqué. Les mutuelles et assurances peuvent faire appel au service.

Les dépenses ouvrent droit à des réductions ou à des crédits d'impôt.

Comment en bénéficier ?

Prendre contact avec le service qui pourra vous renseigner dans le montage de votre dossier.

Avant le démarrage de la prestation, un rendez-vous au domicile de la personne est organisé.



VOUS AVEZ BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Secteurs **Albertville** / **Ugine**

EAS
7 rue Pasteur
73200 ALBERTVILLE

Accueil physique à Albertville

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Accueil téléphonique

Pour les deux secteurs : **04 79 10 45 70**
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Un répondeur téléphonique permet de laisser un message en cas de fermeture du bureau.

Mail : smad.albertville@arlysere.fr

Secteur **Frontenex**

EHPAD Floréal
9 rue du Chemin Vieux
73460 FRONTENEX

Accueil physique

L'accueil est situé au 1^{er} étage de l'EHPAD Floréal.

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Il est conseillé de prendre rendez-vous auprès du service pour organiser la venue.

Accueil téléphonique

Tél : **04 79 38 53 90**
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Un répondeur téléphonique permet de laisser un message en cas de fermeture du bureau.

Mail : sad.frontenex@arlysere.fr

Contacts divers

Conseil Départemental de la Savoie

Délégation Départementale Personnes
Âgées / Personnes Handicapées
Place François Mitterrand
CS 71806
73 018 CHAMBERY Cedex
Tel. 04 79 96 73 73

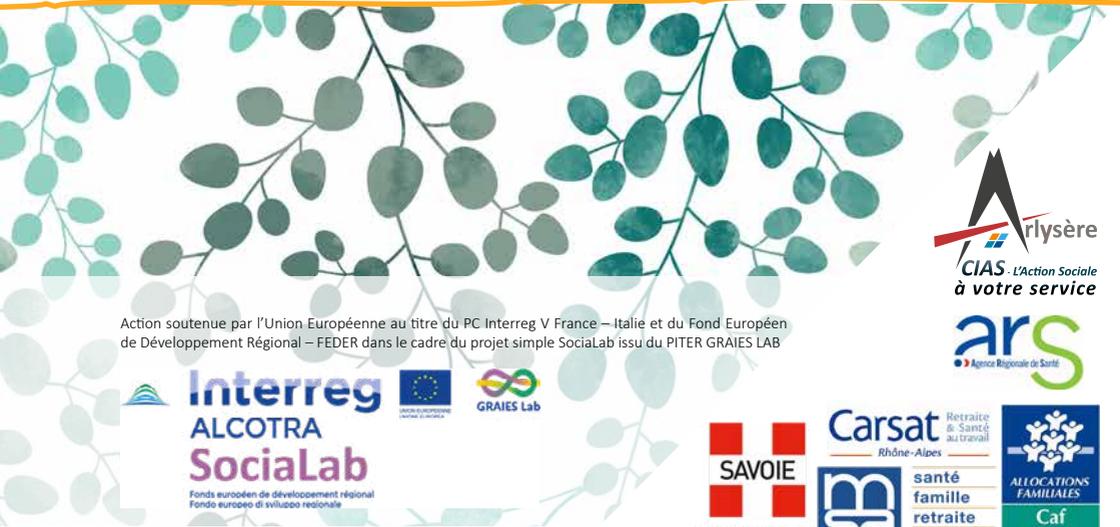
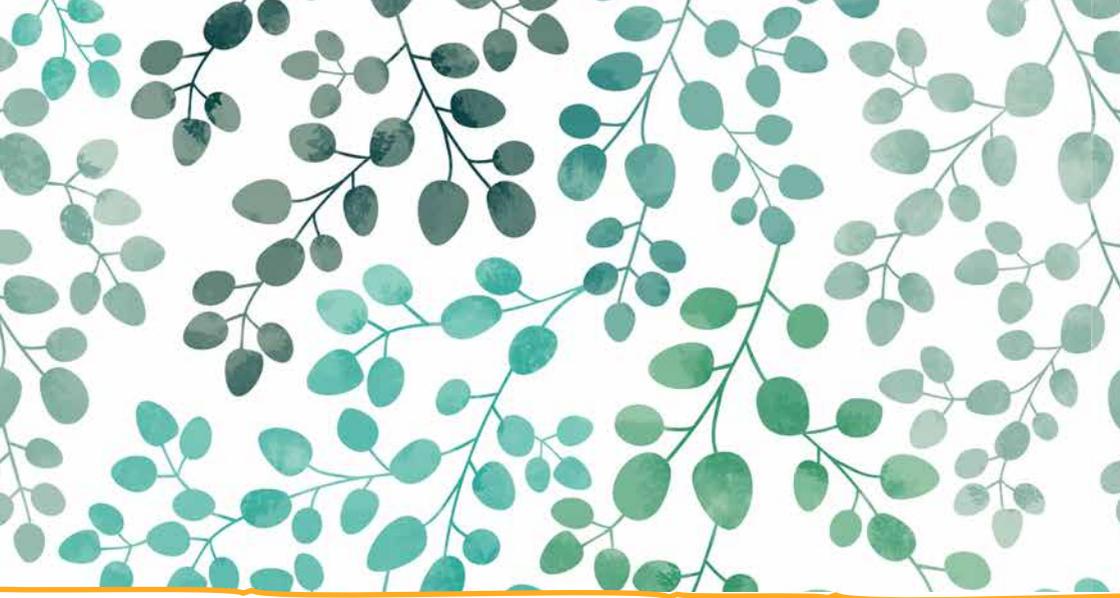
Maison sociale du Département

**Centre Local d'Information
et de Coordination (CLIC)**
45 Avenue Jean Jaurès
73 200 ALBERTVILLE
Tel. 04 79 89 57 02

ET TOUTES LES INFOS SUR LE WEB

www.arlysere.fr

Action sociale CIAS  > Personnes âgées



Action soutenue par l'Union Européenne au titre du PC Interreg V France – Italie et du Fond Européen de Développement Régional – FEDER dans le cadre du projet simple SocialLab issu du PITER GRAIES LAB

